

Luxembourg, le 23 décembre 2021

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### La Banque de Luxembourg poursuit le renforcement de son dispositif de conformité, de pair avec l'évolution des obligations légales et réglementaires.

La Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF) a communiqué le 15 novembre 2021 à la Banque de Luxembourg la conclusion de sa procédure administrative non contentieuse visant certaines faiblesses opérationnelles constatées lors d'un audit en 2018 dans son dispositif de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme (LBC/FT).

La Banque de Luxembourg s'est acquittée d'une pénalité de 1,32 million d'euros marquant ainsi la fin de cette procédure.

Les contrôles effectués n'ont pas relevé d'actes délictueux. Les faiblesses identifiées, qui s'appuient sur des faits antérieurs à 2018, ont immédiatement fait l'objet d'un programme de remédiation. La Banque a ainsi continué à renforcer son dispositif de contrôle et de conformité.

Acteur engagé du centre financier luxembourgeois depuis plus de 100 ans, la Banque de Luxembourg respecte des valeurs et des règles de conduite empreintes d'une éthique irréprochable afin de maintenir sa réputation, ainsi que celle du pays et de ses acteurs économiques.

*« La conformité est une exigence absolue, tant pour nos clients que pour la communauté dans son ensemble. C'est ainsi que nous travaillons depuis toujours en étroite collaboration avec les autorités et avons mis en place une organisation, des process et des contrôles rigoureux qui permettent de veiller au respect strict de la réglementation en vigueur »* a rappelé Etienne PLANCHARD, Chief Risk Officer de la Banque de Luxembourg.

### Banque de Luxembourg

---

La Banque de Luxembourg compte parmi les plus importantes banques au Luxembourg. Fondée en 1920, elle accompagne une clientèle locale et internationale de particuliers, de familles et d'entrepreneurs. Les financements et la gestion d'actifs comptent parmi ses spécialités. Sa filiale BLI gère une gamme de fonds d'investissement diversifiée. La Banque offre également des services de banque dépositaire aux professionnels des métiers de la gestion d'actifs.

### CONTACT PRESSE

[isabelle.mandelli@bdl.lu](mailto:isabelle.mandelli@bdl.lu)  
+352 49 924 4103

[www.banquedeluxembourg.com](http://www.banquedeluxembourg.com)